académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale
Isère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Annexe 2 - Mouvement départemental 2020

Dispositions relatives aux recrutements sur les postes à profil et les postes à exigence particulière

Dans le cadre du mouvement départemental 2020, je vous informe qu'une procédure spécifique de sélection des candidats est mise en place afin d'améliorer l'adéquation poste/enseignant et la qualité de l'enseignement prodigué aux élèves.
Ainsi, les affectations résultant des spécificités particulières attachées à certains postes ou relevant de contextes locaux particuliers se feront hors barème.

Par ailleurs, tout enseignant titulaire de l'école qui obtient un poste à profil ou à exigence particulière dans celle-ci conserve son ancienneté de poste dans l'école.

Division des Ressources Humaines (D.R.H.)

Pôle des enseignants du 1er degré public

Ref : Mouvement départemental 2020

Ligne dédiée : 04 76 74 78 56

Mail : Ce.dsden38-mouvementPE@ac-grenoble.fr

Annexe 2
Postes à profil
Postes à exigence particulière

1. POSTES A EXIGENCE PARTICULIERE

A. Les différents types de postes à exigence particulière

Les postes à exigence particulière nécessitent la vérification préalable auprès du candidat de la détention d'un titre, d'un diplôme, d'une labellisation ou d'une compétence particulière. Ces postes, publiés au mouvement, sont pourvus au barème par des agents détenteurs d'une habilitation particulière.

Sont principalement concernés:

- *Les postes nécessitant une labellisation :*
  - ❖ Directeur d'école / Directeur d'école d'application / Directeur d'école en REP
  - ❖ Dispositif PMQC (plus de maîtres que de classes)
  - ❖ Scolarisation des enfants de moins de trois ans
  - ❖ Dispositif 100% réussite (classes de CP et CE1 en REP)
  - ❖ Dispositif EMILE (enseignement d'une matière intégré à une langue étrangère)
  - ❖ Enseignants référents numériques
  - ❖ Maîtres formateurs
  - ❖ Conseillers pédagogiques en circonscription (CPC)
  - ❖ Dispositif EMALA (équipe mobile d'animation et de liaison académique)

- *Les enseignements spécialisés nécessitant un diplôme :*
  - ❖ Enseignant référent handicap
  - ❖ Coordonnateur AVS/AESH
  - ❖ Postes en instituts médico-éducatif (IME)
  - ❖ Postes en instituts thérapeutiques éducatif et pédagogique (ITEP)
  - ❖ Postes en ULIS, SEGPA, maîtres E et G

- *Les postes privilégiant une certification complémentaire (FLS, DNL…) :*
  - ❖ Enseignant UPE2A (unité pédagogique pour élèves allophones arrivants)
  - ❖ Coordonnateur ENAF (élèves nouvellement arrivés en France)
  - ❖ Coordonnateur LVE (langue vivante étrangère)

B. Publication des postes

Les postes à exigence particulière sont publiés dans le cadre du mouvement et sont vacants ou susceptibles de l'être.

Les enseignants souhaitant postuler sur un poste nécessitant une labellisation doivent participer aux commissions de labellisation avant de demander le poste au mouvement.

C. Modalités de recrutement

Seuls les candidats éligibles seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale chargée d'examiner leur candidature.

Cette commission établit une liste des personnels qu'elle souhaite labelliser. Cette liste reste valable 3 ans (sauf celle des directeurs d'école d'application), les candidats ne sont donc pas tenus de prendre un poste à exigence particulière tout de suite.
Pour obtenir un poste de ce type, les détenteurs de labellisation, qu'ils soient déjà titulaires d'un de ces postes ou non, doivent participer au mouvement départemental et demander un poste à exigence particulière. L'affectation **respectera les règles du barème**.

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

D. Modalités d'affectation

Les postes à exigences particulières vacants et susceptibles de l'être seront publiés au mouvement départemental. Ces postes doivent être sollicités en vœu précis.
Les enseignants ayant demandé l'un de ces postes au mouvement seront affectés à titre définitif.

2. POSTES A PROFIL

A. Les différents types de postes à profil

Les postes à profil nécessitent un recrutement pour lequel l'adéquation poste/profil doit être la plus étroite, dans l'intérêt du service. Dans ces situations limitées, la sélection des candidats s'effectue hors barème. Ces postes, publiés hors mouvement, sont pourvus par des agents ayant déposé leur candidature et sélectionnés par la commission départementale compétente.

Sont principalement concernés:

- *Les conseillers pédagogiques départementaux (CPC)*

- *Les conseillers techniques auprès de l'IA-DASEN*

- *Certains postes de l'ASH :*
  - ❖ Grenoble – Maison départementale de l'autonomie (MDA)
  - ❖ Bourgoin-Jallieu – Hôpital de jour
  - ❖ La Tour du Pin – Hôpital de jour
  - ❖ Vienne – Hôpital de jour Lucien Hussel
  - ❖ Hôpital spécialisé de Saint Égrève et ses annexes
  - ❖ La Tronche – LPO (lycée polyvalent) unité soins études – Hôpital de Grenoble
  - ❖ Sinard – Centre éducatif fermé
  - ❖ St Quentin Fallavier – Centre pénitentiaire
  - ❖ Varces – Maison d'arrêt
  - ❖ Dispositifs relais
  - ❖ Grenoble – demi-poste LSF (langue des signes française) à l'école Paul Bert

- *Les directions d'écoles complexes situées en REP+ ou de plus de 15 classes :*

  Directions REP+ :
  - ❖ Grenoble – Elémentaire La Fontaine
  - ❖ Grenoble – Maternelle La Fontaine
  - ❖ Grenoble – Maternelle La Rampe
  - ❖ Grenoble – Elémentaire Le Lac
  - ❖ Grenoble – Maternelle Le Lac
  - ❖ Grenoble – Primaire Les Buttes
  - ❖ Grenoble – Maternelle Les Frênes
  - ❖ Grenoble – Elémentaire Les Genêts
  - ❖ Grenoble – Elémentaire Les Trembles
  - ❖ Echirolles – Maternelle Elsa Triolet
  - ❖ Echirolles – Elémentaire Jean-Paul Marat
  - ❖ Echirolles – Maternelle Jean-Paul Marat
  - ❖ Echirolles – Elémentaire Marcel Cachin
  - ❖ Echirolles – Maternelle Marcel Cachin

  Ecoles à contexte particulier :
  - ❖ Chasse-sur-Rhône – Elémentaire Pierre Bouchard (17 classes)
  - ❖ Grenoble – Primaire Jean Racine (15 classes)
  - ❖ Grenoble – Elémentaire Lucie Aubrac (18 classes)
  - ❖ Grenoble – Primaire Malherbe (17 classes)
  - ❖ La Tour-du-Pin – Primaire Thévenon (15 classes)

- *Les coordonnateurs REP/REP+ et les dispositifs relais :*
  - ❖ Echirolles – Collège Jean Vilar (REP+)
  - ❖ Le Pont-de-Claix – Collège Nelson Mandela (REP)
  - ❖ Villefontaine – Ecole Buisson rond (REP)

Division des Ressources Humaines (D.R.H.)

Pôle des enseignants du 1er degré public

Ref : Mouvement départemental 2020

Ligne dédiée : 04 76 74 78 56

Mail : Ce.dsden38-mouvementPE@ac-grenoble.fr

Annexe 2
Postes à profil
Postes à exigence particulière

LABELLISE MARIANNE Les engagements qualité

académie Grenoble
direction des services départementaux de l'éducation nationale Isère

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

- *Les postes en sections internationales ou enseignements de langue Elysée 2020 :*
  - ❖ Grenoble Anthoard élémentaire – directeur et enseignant en portugais
  - ❖ Grenoble Bizanet primaire – directeur et enseignant en espagnol
  - ❖ Grenoble Houille Blanche élémentaire – directeur et enseignant allemand et anglais
  - ❖ Grenoble Jean Jaurès primaire – directeur et enseignant en italien
  - ❖ Grenoble Menon élémentaire – directeur et enseignant en arabe
  - ❖ Grenoble Jules Ferry primaire – enseignant en anglais
  - ❖ Grenoble Les Trembles élémentaire – directeur et enseignant en anglais
  - ❖ Villefontaine – Elémentaire Le Ruisseau – enseignant en allemand (Elysée 2020)
  - ❖ Villefontaine – Maternelle Le Ruisseau – enseignant en allemand (Elysée 2020)

- *Dispositif 100% réussite en REP+ :*
  - ❖ Classes de CP et CE1 en REP+

Division des Ressources Humaines (D.R.H.)

Pôle des enseignants du 1er degré public

Ref : Mouvement départemental 2020

Ligne dédiée : 04 76 74 78 56

Mail : Ce.dsden38-mouvementPE@ac-grenoble.fr

Annexe 2
Postes à profil
Postes à exigence particulière

Pour candidater sur l'un de ces postes, il convient d'avoir une expérience minimale de deux ans en tant qu'enseignant titulaire, sauf cas particulier de compétences professionnelles antérieures. L'ensemble des éléments relatifs au recrutement sur des postes à exigence particulière ou des postes à profil (libellés et descriptifs, modalités de candidature, participation à une commission de recrutement, modalités d'affectation, dossier de candidature, etc…) est détaillé ci-après.

B. Publication des postes

Les postes à profil font l'objet d'une publication sur le Portail Interactif Agent (PIA) rubrique Intranet/Personnels/Recrutements-Appels à candidature/1er degré postes spécifiques. L'appel à candidature est systématiquement accompagné d'une fiche de poste détaillant les spécificités du support. Les enseignants souhaitant postuler sur l'un de ces postes doivent transmettre une lettre de motivation accompagnée d'un CV récent par courriel à l'adresse mail: ce.dsden38-drh-poste-a-profil@ac-grenoble.fr

Les candidats éligibles seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale chargée d'examiner leur candidature.

C. Modalités de recrutement

Les postes à profil sont publiés tout au long de l'année scolaire, dès qu'une vacance de poste est connue par la DSDEN.

Seuls les candidats éligibles seront convoqués pour un entretien devant une commission départementale chargée d'examiner leur candidature. Cette commission sera chargée d'établir un classement des candidats pour chaque poste profilé qui aura été publié.

IV – Modalités d'affectation

A l'issue des commissions, la DASEN arrête la liste des candidats retenus sur les postes profilés en question. Cette décision fera l'objet d'un arrêté d'affectation individuel à titre définitif.

LABELLISE MARIANNE Les engagements qualité